

Subvention 2001 à l'Union des Commerçants de Besançon pour l'organisation d'animations commerciales au centre-ville

M. LE MAIRE, Rapporteur : Afin d'organiser au mieux les relations entre la Ville de Besançon et les unions commerciales du Centre et d'optimiser les manifestations à caractère commercial se déroulant dans le centre-ville, le Conseil Municipal, les 22 juin 1998, 10 mai 1999, 28 février 2000, 2 octobre 2000, a décidé de passer une convention avec le Comité de Pilotage des animations commerciales de centre-ville.

Composé de six des associations de commerçants de centre-ville (Union des Commerçants de Besançon, Client Roi, Association du quartier du Marché, Association des Métiers de Bouche, Besançon Séjour Evasion, Syndicat des Commerçants non Sédentaires), il a pour objectif principal l'organisation rationnelle des animations commerciales de centre-ville et l'optimisation des budgets consacrés à ces opérations.

La convention originelle, signée le 11 mai 1999, prévoit dans son article 8 qu'un bilan général sera fait avant le 15 février de l'année suivante.

Aussi, avant de proposer une intervention au titre de l'année 2001, il importe de dresser un tableau récapitulatif de cette nouvelle organisation.

A - L'ANNEE 2000

I) Appréciation globale

Tant du côté institutionnel que du côté des unions commerciales, ce nouveau fonctionnement offrant un guichet unique a permis, en centralisant les demandes et les informations, d'optimiser les rapports entre la Ville de Besançon et les Unions Commerciales en cristallisant les efforts conjoints dans un objectif général reconnu et affirmé par les partenaires.

Six manifestations ont été réalisées au cours de l'année 2000 : Fête des Mères, Braderie d'été, Terroirs Gourmands, Salon des loisirs créatifs et de la décoration, Braderie d'Halloween, Marchés de Noël, qui ont mobilisé un budget de 3 488 364 F (531 797,66 €).

C'est en particulier grâce à cette collaboration efficace que les animations 2000 ont marqué un tournant :

- . le salon des loisirs créatifs, organisé Place du Marché, malgré des difficultés d'organisation, a permis d'accueillir un public nombreux,
- . les marchés de Noël semblent avoir trouvé une démarque originale avec le village de petit Père Noël installé Place du Marché qui a singularisé cette manifestation.

II) Bilan qualitatif

Il s'agissait pour chacune de ces associations de réaliser un mode de fonctionnement nouveau pour elles, globalisant et mutualisant les objectifs afin de garantir un plus grand rayonnement aux actions prévues.

C'est dans cet objectif que le Comité de Pilotage des animations de centre-ville a été créé.

Après une phase de mise en route difficile, le mode opératoire a donné satisfaction aux partenaires.

Il reste cependant à mieux prendre en compte l'analyse des résultats et du suivi des actions qui permettra d'améliorer l'offre proposée. Il s'agira, pour l'année 2001, de favoriser, au Comité de Pilotage, l'accès à ces outils d'analyse et de management et de trouver un mode de fonctionnement nouveau pour les années à venir, la convention liant les parties arrivant à échéance fin 2001.

III) Bilan financier**Bilan financier des actions 2000 établi à partir des données fournies par l'Union des Commerçants**

ACTION	Dépenses		Recettes		Prestations ville		Subvention ville	
	F	€	F	€	F	€	F	€
Fête des Mères	314 127	47 888,35	284 776	43 413,82			150 000	22 867,35
Braderie d'été	537 439	81 932,05	539 121	82 188,47	65 000	9 909,19	0	
Terroirs Gourmands	436 019	66 470,67	451 905	68 892,47	90 000	13 720,41	165 000	25 154,09
Salon des loisirs	113 556	17 311,50	109 880	16 751,10				
Halloween	276 468	42 147,27	465 708	70 996,73	50 000	7 622,45	20 000	3 048,98
Noël	1 810 755	276 047,82	1 810 016	275 935,16	150 000	22 867,35	475 000	72 413,28
TOTAL	3 488 364	531 797,66	3 661 406	58 177,74	355 000	54 119,40	810 000	123 483,70

B - L'ANNEE 2001

Conformément aux termes de la convention précitée, le Comité de Pilotage des animations commerciales de centre-ville a présenté son prévisionnel d'actions pour l'année 2001.

Il est proposé la reconduction des principales animations commerciales que sont la braderie d'été, la rencontre des terroirs gourmands, la braderie d'automne et les marchés de Noël, ainsi que celle du salon des loisirs créatifs et de l'animation spécifique à l'occasion des marchés de Noël.

Le budget prévisionnel est réparti ainsi :

Prévisionnel des actions 2001 établi à partir des données fournies par l'Union des Commerçants

ACTION	Dépenses		Recettes		Prestations ville		Subvention ville	
	F	€	F	€	F	€	F	€
Fête des mères	260 000	39 636,74	260 000	39 636,74			150 000	22 867,35
Braderie d'été	539 000	82 170,02	539 000	82 170,02	65 000	9 909,19	0	
Terroirs Gourmands	436 400	66 528,75	439 000	66 925,12	90 000	13 720,41	165 000	25 154,09
Salon des loisirs	175 000	26 678,58	175 000	26 678,58	15 000	2 286,74	70 000	10 671,43
Halloween	386 000	58 845,32	386 000	58 845,32	50 000	7 622,45	0	
Noël*	1 680 000	256 114,34	1 680 000	256 114,34	150 000	22 867,35	450 000	68 602,06
TOTAL	3 476 400	529 973,76	3 479 000	530 370,13	370 000	56 406,14	835 000	127 294,92

L'organisation de l'Union des Commerçants de Besançon, qui est l'association qui perçoit, sur un compte spécifique, les subventions du comité de pilotage, n'ayant pas permis de rendre en temps voulu les comptes certifiés, le Président de l'Union des Commerçants de Besançon s'est engagé devant le comité de pilotage réuni en Mairie le 26 avril 2001, à fournir ces comptes 2000, certifiés par un cabinet d'expertise comptable pour le 1^{er} juillet 2001,

Après avis favorables du comité de pilotage et de la Commission Commerce Artisanat, il est proposé au Conseil Municipal :

1 - d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant pour l'année 2001 qui précisera la programmation 2001, la hauteur de la participation de la Ville de Besançon, les conditions de versement des acomptes et leur conditionnement à la fourniture des comptes certifiés au 1^{er} juillet 2001.

2 - de décider l'octroi d'une subvention de 835 000 F soit 127 294,92 € pour l'organisation des manifestations commerciales de centre-ville de l'année 2001, somme prélevée sur le compte 92.91.6574.30200 alimenté par un virement du même montant du compte 92.91.6042.30200.

«M. LE MAIRE : Je crois que globalement les animations de 2000 ont eu du succès et que l'objectif a été atteint car les rues de la ville étaient pleines, on est venu de très très loin et on rencontrait des gens heureux. Je crois que les commerçants ont fait de bonnes affaires grâce à ces manifestations qui participent à l'animation de notre centre-ville. Même le Marché de Noël s'est bien passé, vous avez vu ce petit village du Père Noël installé Place du Marché ; on peut toujours critiquer c'est facile mais je crois que les commerçants ont le mérite d'avoir fait un certain nombre de choses, il y a surtout je crois, une bonne collaboration avec l'Union des Commerçants. Quelquefois par le passé, les relations étaient un peu plus je dirais animées, mais maintenant ça se passe bien car chacun a compris, tant les commerçants que la ville, qu'on avait besoin l'un de l'autre. Nous, la ville, on a besoin d'un commerce dynamique au centre-ville, ce n'est pas nous qui allons commercer et je crois que les commerçants ont compris qu'ils avaient besoin du soutien de la mairie, ce qu'elle leur apportera volontiers. C'est un soutien par des subventions, mais c'est aussi un soutien par la mise à disposition de moyens, par une écoute et un respect réciproque des uns envers les autres. C'est pour ça que j'ai tenu à ce qu'il y ait un adjoint spécialement chargé du commerce et de l'artisanat qui malheureusement n'est pas là ce soir pour des raisons professionnelles, qui le regrette bien, mais qui a déjà rencontré à de nombreuses reprises ces associations de commerçants. L'aide fournie par la Ville, vous le voyez, est quand même importante, le prévisionnel pour 2001, c'est 835 000 F par rapport à 810 000 F l'année dernière, c'est quand même une somme importante mais nous sommes heureux qu'elle soit importante car avec les commerçants ça se passe bien. Vous allez me dire qu'on peut toujours faire plus, c'est vrai, mais pour l'instant je crois que nos relations sont bien engagées et cela va continuer ainsi.

M. Bernard LAMBERT : Mon geste des deux mains ne montre pas une désapprobation sur les commentaires et le bilan que vous portez. Simplement j'aime ma ville, j'aime le Marché de Noël mais je dirai peut-être en substance : peut mieux faire. J'observe et vous aussi, que de plus en plus de nos citoyens et de nos concitoyens font le déplacement sur Montbéliard, sur Strasbourg, et qu'il y a peut-être une interrogation à mieux vivre Noël et sa période de festivités. On a encore des zones d'ombre : la rue de la République, la rue de la Préfecture, le haut de la Grande Rue, il y a encore des efforts à faire. Bravo pour la rue Moncey, bravo pour la rue Morand, bravo pour la Grande Rue, bravo pour Granvelle et la place du Marché mais Besançon pour Noël, peut vivre en dehors de ses axes principaux et qu'on voudrait pouvoir privilégier. Bravo pour les commerçants, mais Monsieur le Maire, peut mieux faire. Sur 20, je mettrais une note de 14.

M. LE MAIRE : C'est pas mal ! Je serais plus généreux que vous, je mettrais 18. Vous savez, Monsieur LAMBERT, on peut toujours mieux faire. Cependant la critique est facile, l'art est beaucoup plus difficile mais j'ai bien compris que vous ne critiquiez pas et je voudrais redire encore une fois, arrêtons de nous auto-flageller. Bien sûr qu'il y a des personnes qui vont à Montbéliard mais il y a aussi des gens de Montbéliard qui viennent à Besançon. Je n'ai pas honte, je suis comme vous fier de cette ville, il vient des gens de partout au Marché de Noël. Vous savez, c'est absolument fabuleux. J'ai rencontré comme certainement un certain nombre d'entre vous, à midi un journaliste du Point accompagné d'un photographe qui vient de Dijon. Nous aurons donc je crois la semaine prochaine un article du Point sur Besançon. Il ne t'a pas rencontré Jean, erreur fatale ! mais il est reparti par le TGV, trop tard donc, mais je suis vraiment navré pour toi, c'est comme ça, cette vie est injuste, elle est très dure ! J'en reviens à cette petite anecdote qui est quand même significative : cette personne que je n'avais jamais vue, ce photographe qui s'appelle je crois M. DEFILLE m'a dit : «je viens de Dijon et à Dijon les jeunes disent : on va à Besançon parce que là-bas ça bouge». Je lui ai répondu que j'en étais heureux. Peut-être que cela

sera retransmis dans son article. Nous on est toujours en train de dire que ça va mieux ailleurs. Moi je crois qu'il faut qu'on soit conscient qu'on peut faire beaucoup mieux mais que quand même ici nous avons des atouts et que nous ne faisons pas trop mal. C'est pour ça que je réagis peut-être un peu vivement et je vous prie de m'en excuser, quand on colle des étiquettes négatives sur notre ville, sur nos quartiers -je n'attaque personne, non M. ROSSELOT je ne vous attaquais pas-. On a des politiques pour promouvoir notre ville, alors s'il y a des difficultés on peut se le dire entre nous, mais essayons aussi de po-si-ti-ver. Positivons ce qui va bien et s'il y a des choses qu'il faut modifier eh bien ensemble nous allons faire en sorte de les modifier en redisant aux commerçants combien nous avons confiance en eux et combien nous sommes à leurs côtés pour faire avancer notre ville».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 14 juin 2001.